

Règlement vide greniers



Organisé par l'association feeling15, le dimanche 28 avril 2024 au stade Roland cornet au bex d'Ytrac,

Art 1 : L'accueil des exposants aura lieu le matin a partir de **6h30 jusqu'à 8h30**

Art 2 : L'accueil des visiteurs se fera de **9h00 à 17h30**

Art 3 : Le tarif est de **2€** le mètres linéaire en extérieur, **4 ML minimum**
Le tarif d'un emplacement couvert et de **10€ pour 3 mètres linéaire**
(emplacement couvert, réservation uniquement par téléphone)
(location table de 2 mètres et un banc 2€ (uniquement par téléphone))

Aucune table et banc seront disponible le jour du vide greniers si elles ont pas été réservés lors de l'inscription.

Date de limites des inscriptions le Mercredi 24 avril 2024.

Art 4 : Le vide greniers est réservé aux particuliers

Art 5 : les emplacements **seront attribués par les organisateurs** et **ne pourront êtres contestés.**

Art 6 : Les exposants devront déclarer sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres vide greniers dans l'année civile.
(article R 321,9 du code pénal)

Art 7 : Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionnés et doivent donc être couvert par leur propre assurance.

Art 8 : Les enfants exposants devront en permanence être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

Art 9 : A la fin du vide greniers, les exposants sont tenus de remballer les invendus et de procéder soigneusement au nettoyage de leur emplacement afin de laisser en parfait état de propreté.aucun objet ou déchet ne devra être laissé sur place.

Art 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'annulé le manifestation en cas de force majeure.En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.Même en cas de pluie, intempérie ou force majeure,

Art 11 : Toute personne ne respectant pas le règlement sera priée de quitter les lieux sans remboursement possible,

SIGNATURE et MENTION (lu et approuvé)

VIDE GRENIERS DU BEX DIMANCHE 28 AVRIL 2024

Organisé par l'association FEELING 15



FEUILLE D'INSCRIPTION

NOMPRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TEL : MAIL :

PIECE D'IDENTITE N°.....

NUMERO D'IMMATRICULATION VEHICULE :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Tarif emplacement extérieur au M.L* (gazon) minimum 4 mètres linéaire | 2,00 € le M.L M.L X 2.00 € = € |
| Tarif emplacement couvert les 3 mètres linéaire (voiture non autorisé sur l'emplacement) | 10,00 € les 3 M.L X 10 € =€ |
| Tarif table de 2 mètres avec un banc réservation par téléphone au moment de votre inscription. | 2,00 € Table X 2.00 € = € |
| TOTAL EMPLACEMENT |€ |

* **M.L = mètre linéaire**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.....déclare sur l'honneur et certifie :

Ne pas être commerçant

Ne pas avoir participé à deux autres vide greniers au cours de l'année civile (article du code pénal N° 321-9)

FAIT A : LE

signature.....

Bulletin d'inscription à envoyé à l'adresse :
Association feeling 15 - 3 route de Fontette - 15000 AURILLAC
INFORMATION : MR VIARS MICHAEL 06.33.78.63.26
DATE LIMITE D'INSCRIPTION Mercredi 24 Avril 2024

Documents à fournir :

- * Règlement par chèque à l'ordre de **AURILLAC FEELING**
- * Bulletin d'inscription complété
- * Exemple du règlement signé.

Toute inscription incomplète sera refusé